

Image not found or type unknown



J ai un préjudice à cause d'un store banne

Par **kim84300**, le **01/06/2014** à **19:56**

je vie en hlm sociaux au 1 premier étage.Mon voisin du dessous qui a une terrasse a mis un store banne sous mes fenêtres et a coté de mon balcon.j ai un préjudice je ne suis plus en toute quiétude cher moi à cause de ce store banne qui risque de s'envoler et casser mes vitres et quand il y a du vend sa fait du bruit(nuisance sonore).l'agent d'immeuble m'a dit qui on eu l'accord pour mettre ce store banne.J'ai mis en demeure mon bailleur pour faire démonter ce store banne.je n'ai pas eu de réponse.

je voudrai savoir si on a le droit de monter un store bannes sous mes fenêtres et à coté de mon balcon et quel recours j'ai pour faire démonter cette installation.

merci d'avance de bien vouloir m'aider.

cordialement Philippe